

## **Note sur l'expérience tunisienne en matière d'investissements directs étrangers en Tunisie**

A la recherche d'une nouvelle dynamique de croissance et de développement en vue de faire face aux contraintes qui ont été à l'origine du déclenchement de la Révolution du 14 janvier 2011, la Tunisie s'est engagée dans un processus de réformes structurelles ayant pour objectif la création d'emplois et l'amélioration du bien-être social.

A cet égard, les autorités tunisiennes ont adopté une série de mesures visant l'amélioration du climat d'investissement à travers notamment la mise en place de nouvelles règles de bonne gouvernance et le développement du cadre juridique et institutionnel de l'investissement.

En ligne avec ces mesures, l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur, FIPA-Tunisia, organisme exerçant sous la tutelle du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale et chargée de la mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière de promotion des investissements directs étrangers (IDE), a amorcé une nouvelle stratégie multidimensionnelle reposant sur le développement de nouveaux mécanismes organisationnels, institutionnels et promotionnels comme de nouveaux leviers à l'incitation aux IDE en Tunisie.

### **I. Contexte spécifique de promotion des investissements étrangers en Tunisie**

L'attractivité de la Tunisie est basée sur une série d'indicateurs soigneusement étudiés et présentés aux investisseurs étrangers pour les convaincre à investir en Tunisie.

Ces indicateurs, de type macro-économique (croissance économique, qualification de haut niveau, infrastructures...) ou de type micro-économique (coût des facteurs de production, rentabilité, avantages liés au secteur...) ou encore relatifs à la qualité des services rendus aux entreprises (assistance, coaching...) ont permis de consolider l'image de la Tunisie auprès des instances internationales et lui ont valu une confiance et un intérêt accrus des investisseurs étrangers.

Ces indicateurs demeurent importants et continuent d'être présentés aux investisseurs étrangers à la recherche de nouveaux sites de production.

Leur approche de localisation, reposant initialement sur la recherche du « low cost », a évolué vers une nouvelle logique tenant en compte de nouvelles dimensions, telles que;

- la garantie des investissements et la protection des investisseurs ainsi que les droits de propriété intellectuelle,
- les questions environnementales et l'éco développement,
- le degré d'intégration régionale et territoriale d'une économie,
- les stratégies de partenariats mises en place à l'échelle nationale,

- la qualité de l'infrastructure et des réseaux de communication,
- la disponibilité des compétences et des talents requis par le marché du travail et la consolidation de l'esprit d'initiative, de créativité et d'innovation,
- la bonne gouvernance des institutions publiques de régulation de l'économie.

Pour le cas de la Tunisie, les mutations politiques et socioéconomiques structurelles importantes qui ont eu lieu ces derniers mois, essentiellement suite à la Révolution, ont été à l'origine de l'apparition de nouvelles raisons d'investissement en Tunisie dont principalement :

- l'existence d'un nouveau climat d'investissement caractérisé par la liberté d'affaires et l'encouragement de l'initiative privée,
- la mise en place d'un nouveau dispositif juridique et institutionnel assurant :
  - la simplification et la transparence des réglementations régissant l'investissement et la bonne gouvernance des institutions,
  - le libre accès à de nouveaux secteurs d'activités,
  - l'assouplissement des procédures d'installation et d'entrepreneuriat,
  - le développement de nouveaux instruments de financement des projets, etc.
- la modernisation du tissu industriel de la Tunisie grâce notamment aux programmes et fonds d'accompagnement et caractérisée par l'accroissement de la productivité, la qualité de l'approvisionnement, les bonnes pratiques de partenariat et la croissance des exportations de biens et services
- l'émergence d'activités à forte valeur ajoutée par les entreprises étrangères installées en Tunisie (création de centres de compétences...)
- le développement de l'outsourcing, des Partenariats Publics Privés et du franchising comme de nouveaux mécanismes d'investissement en Tunisie,
- le développement de nouveaux grands projets d'infrastructures (autoroutes, parcs technologiques, universités...) et l'amélioration de la qualité des services rendus par l'Administration,
- la disponibilité de ressources humaines qualifiées, multilingues et compétitives,
- une plus grande intégration de la Tunisie dans son espace euro-méditerranéen.

## **II. Mise en place d'un nouveau dispositif juridique et institutionnel incitatif à l'investissement**

Les réformes conduites par les autorités tunisiennes et visant la révision du cadre juridique et institutionnel régissant l'investissement en Tunisie ponctuées singulièrement par la refonte du Code d'Incitations aux Investissements et la mise en place d'une nouvelle cartographie institutionnelle, ont constitué le vecteur principal en direction du développement de l'environnement de l'investissement en Tunisie.

A cet égard, la version préliminaire du nouveau code d'investissement dont l'entrée en vigueur prévue au début de l'année 2014, a esquisé une série de dispositions prévoyant

une ouverture plus accrue de l'investissement à de nouveaux secteurs, une simplification des procédures de création d'entreprises, une meilleure protection, garantie et accompagnement des investisseurs en particulier étrangers voire même une plus grande diversification des sources de financement des projets, etc.

Le but de ces orientations gouvernementales est d'inciter à la création d'entreprises et stimuler l'investissement privé en le dotant d'un cadre juridique et institutionnel souple et dépourvu de procédures administratives et réglementaires complexes et peu transparentes.

En complément à ces mesures à caractère juridique, les autorités tunisiennes ont engagé des travaux conceptuels pour ébaucher une nouvelle cartographie institutionnelle de l'investissement ayant pour but une meilleure gouvernance et efficacité des institutions chargées du pilotage et de l'accompagnement de l'investissement en Tunisie.

Dans ce cadre, l'idée est de mettre en place un nouveau dispositif de pilotage de l'investissement reposant sur des structures institutionnelles fonctionnelles et intégrées :

- Instance Supérieure de l'Investissement : organe décisionnel qui chapeaute l'ensemble du dispositif de l'investissement. Cette Instance auquel sera confiée, entre autres, la mission de régulation du domaine de l'investissement en Tunisie, incarnera les principes de partenariat public-privé (PPP).
- Instance supérieure de coordination des structures existantes. Cette instance devrait fédérer l'ensemble des institutions publiques chargées d'assistance, d'accompagnement et de promotion de l'investissement domestique et étranger. Elle servira également comme interlocuteur unique de l'investisseur.
- Unité chargée des PPP et qui sera responsable du suivi et de la régulation des projets réalisés en PPP.

Ce dispositif est appelé à améliorer la capacité de la Tunisie à drainer de nouveaux investissements notamment étrangers, tout en veillant à assurer une plus grande inclusion du secteur privé dans la prise de décision et garantir une meilleure transparence et célérité dans le fonctionnement et la prestation des institutions publiques chargées d'appui et d'accompagnement de l'investissement en Tunisie.

Par ailleurs et afin de booster les flux d'IDE vers la Tunisie au cours de cette année, le Gouvernement tunisien a adopté, dans le cadre de la Loi des Finances 2013, une série de mesures à caractère incitatif consistant à proroger les délais de la déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation au 31 décembre 2013 (art. 20) et à assouplir les procédures du transfert des revenus et des bénéfices à l'étranger (art. 4).

Ceci sans oublier, également, les diverses initiatives et mesures qui ont été prises en faveur de plusieurs domaines et visant : la libéralisation du transport aérien (avec l'open sky), l'amélioration de la qualité et de la gouvernance du système éducatif en y associant



plus étroitement le secteur privé et la société civile, la mise en place d'un nouveau cadre juridique favorisant les PPP, le renforcement de l'intégration régionale de la Tunisie (conclusion du statut privilégié avec l'UE et du partenariat stratégique avec la Turquie et les efforts d'instauration des relations économiques solides avec les pays du Maghreb notamment la Lybie et l'Algérie), le développement des infrastructures et des équipements éducatifs et sanitaires dans les régions intérieures, la diversification de l'offre financière, etc.

### III. Une nouvelle stratégie de promotion et d'appui aux IDE est adoptée

Dans un contexte imprégné à la fois par des mutations politiques et économiques rapides à l'échelle nationale et par l'exacerbation de la concurrence internationale et la continuelle évolution technologique sur la scène internationale, auxquelles s'ajoute la conjoncture économique défavorable à laquelle fait face l'Europe (premier partenaire économique), la Tunisie, à travers son Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur, a développé sa stratégie promotionnelle. Les principales composantes de cette stratégie couvrant les volets de promotion et d'assistance d'IDE.

#### *a- Politique de communication proactive*

Cette politique repose sur un « plan Com » qui a pour objectifs de rétablir la confiance des investisseurs étrangers au site Tunisie qui a été relativement impactée suite aux événements succédant la Révolution.

#### *b- Diversification des sources d'IDE*

Il s'agit d'orienter les actions promotionnelles vers :

- Des **secteurs porteurs intensifs en technologie** et en main d'œuvre qualifiée afin de monter en gamme et créer une dynamique d'exportation et de croissance tirée par des IDE innovants,
- Des **pays à potentiel d'IDE élevé** dans le cadre d'une politique de ciblage géographique consistant à étendre les actions promotionnelles en direction de nouveaux pays ayant un riche vivier d'IDE, tels que la Russie, le Canada, les pays Scandinaves, Malte, la Turquie, les pays du Moyen-Orient, etc.
- Des **IDE « locomotives » dans multiples secteurs** et qui constituent de nos jours un des leviers innovants étant donnés la taille de leurs investissements, le nombre d'emplois qu'elles génèrent.

#### *c- Développement d'actions spécifiques envers la diaspora tunisienne*

Ces actions visent à canaliser le potentiel offert par la diaspora tunisienne sous forme d'opportunités d'affaires et à promouvoir le site Tunisie auprès de certains pays prometteurs en termes d'émission d'IDE.

Ces actions sont de nature à augmenter les capacités du pays à mobiliser de nouveaux IDE.

#### *d- Assistance préventive envers les entreprises étrangères déjà implantées*

Eu égard à l'importance de cette activité sur l'amélioration de la qualité de l'image de la Tunisie comme un partenaire fiable favorisant et protégeant l'investissement étranger, ces actions d'assistance et d'encadrement au profit des entreprises étrangères installées en Tunisie ont été multipliées.

Enfin, il est à souligner que ces réformes demeurent conditionnées par l'adoption par les autorités tunisiennes d'une série de mesures à caractère structurel visant :

- la poursuite des réformes visant la modernisation de l'infrastructure du pays (routes, télécommunications, ports et aéroports, parcs technologiques et logistiques, etc.),
- la révision des cadres juridiques de certains domaines tels que le code de l'impôt, le code du travail, les différents codes juridiques, etc. en direction de leur assouplissement et la mise à niveau des services rendus par l'administration,
- le renforcement de l'intégration régionale de la Tunisie dans son espace euro-méditerranéen, arabe et africain,
- la conclusion de nouvelles conventions bilatérales et multilatérales de protection des investissements. La garantie et la protection des investissements constituent de nos jours un des aspects décisifs sur lesquels s'appuient les investisseurs étrangers dans leurs choix d'investissement,
- le renforcement des accords de libre-échange avec les pays maghrébins et arabes...

#### **IV. Les IDE au cours des 9 premiers mois 2013**

A la fin du mois de septembre 2013, les investissements étrangers ont atteint le montant de 1 491,9 MTND. Comparés aux trois dernières années, ces investissements ont enregistré des évolutions de 15,3% par rapport à 2012 et de 20,5% par rapport à 2011 contre une baisse de 12,2% par rapport à 2010.

Les deux composantes de cet investissement ont suivi le même rythme. Ainsi, les IDE ont évolué respectivement de 12,1% et de 17% par rapport aux neuf premiers mois de 2012 et 2011 et les investissements de portefeuille de 68,9% et 80,9%.

L'évolution des investissements de portefeuille est imputable essentiellement à l'augmentation de capital de l'Amen Bank d'un montant de 73,5 MTND en Juin 2013.

La répartition des IDE montre que les investissements dans les énergies, qui représentent plus de la moitié du total des IDE, ont réussi à dépasser le niveau enregistré lors des deux dernières années et ont le plus contribué à l'accélération du rythme d'évolution des IDE enregistrant ainsi des variations respectives de 18,8% et 7,9% par rapport aux neuf premiers mois des années 2012 et 2011.

Les industries, quant à elles, ont repris leur souffle en enregistrant des augmentations de

4,6% et 31,3% par rapport aux mêmes périodes des années 2012 et 2011 et une légère baisse de 4,1% par rapport à la même période de 2010. Ces IDE industriels ont réussi à créer 3 898 postes d'emplois.

Les Services, bien qu'ils soient en légère baisse par rapport à 2010 de 3,1%, sont en nette croissance par rapport à 2011 et ont enregistré, pendant les neuf premiers mois de 2013, des variations de -2% et 34% par rapport à la même période des années 2012 et 2011.

Le secteur de l'agriculture, quant à lui, poursuit son rythme d'évolution pour dépasser le niveau de 2010 en enregistrant des hausses respectives de 154,5%, 331,6% et 281,8% par rapport aux mêmes périodes des années 2012, 2011 et 2010.

Il est à signaler que les nouveaux investissements ont contribué à la création de 125 nouvelles entreprises contre 90 au cours des neuf premiers mois de 2012 et de 318 projets d'extension contre 147 au cours de la même période de 2012.

En termes d'emplois 4178 nouveaux postes ont été créés, le secteur du textile et de l'habillement ayant contribué à la création de 32% du total de ces emplois.